

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL TENUE
LE 20 MARS 2017 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30
CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Leon Elfassy, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h05.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-058

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil spécial tel que présenté.

Adoptée

2017-059

**RÉSOLUTION POUR SOUTENIR LE RAPPORT DE COMMISSION DE
LA REPRÉSENTATION ÉLECTORALE DU 7 FÉVRIER
CONSERVANT INTACTE DANS LEUR INTÉGRALITÉ LES LIMITES
DE LA CIRCONSCRIPTION DE D'ARCY-MCGEE ET DÉPLORER
SON SOUDAIN REVIREMENT DU 2 MARS 2017**

CONSIDÉRANT QUE le 7 février 2017, la Commission a déposé un rapport au sein duquel elle propose une version révisée des délimitations des divisions électorales au Québec et proposant une carte électorale finale qui maintient la circonscription électorale de D'Arcy-McGee dans sa configuration actuelle;

CONSIDÉRANT QUE le 2 mars 2017, la Commission a publié dans la Gazette officielle du Québec la version finale établie qui, sans avertissement ou explication aucun, modifie complètement sa décision du 7 février 2017 et modifiant considérablement les limites de la circonscription D'Arcy-McGee;

CONSIDÉRANT QUE par cet amendement, la circonscription électorale d'Arcy-McGee comptera autour de 56 000 électeurs, plaçant cette circonscription parmi les plus peuplées au Québec, venant sérieusement diluer le poids politique des résidents de la Ville de Hampstead;

CONSIDÉRANT QUE ces changements résulteront par la perte d'une circonscription électorale sur l'île de Montréal et conséquemment, venant sérieusement diluer le poids politique des résidents de l'Île de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE ce revirement vient sérieusement miner la confiance du public dans l'objectivité et la confiance de la Commission;

Il est proposé par le conseiller Leon Elfassy, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- **QUE** la Ville de Hampstead exprime sa profonde déception face à la décision de la Commission de la représentation électorale du Québec de ne pas entériner sa proposition du rapport du 7 février de conserver la circonscription D'Arcy-McGee dans sa configuration actuelle;
- **QUE** la Ville de Hampstead informe *l'Assemblée nationale du Québec* que la perte de représentation suite à la disparition d'une circonscription électorale sur l'Île de Montréal vient diluer de façon sérieuse le poids politique de ses résidents;
- **QUE** la Ville de Hampstead soutienne la proposition de la Ville de Montréal de n'autoriser aucune réduction du nombre de circonscriptions sur l'Île de Montréal et invite l'Assemblée nationale du Québec à rejeter la proposition de fusion des circonscriptions de Mont-Royal et d'Outremont et de modifier considérablement les limites de la circonscription D'Arcy-McGee;
- **QU'**une copie de la présente résolution soit envoyée au Premier Ministre du Québec et aux chefs des autres partis d'opposition, au député de *l'Assemblée nationale du Québec* de la circonscription D'Arcy-McGee et aux maires des villes ou arrondissements concernées par ces changements à la carte électorale;

Adoptée

2017-060

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la directrice des services communautaires et des loisirs, soumise le 20 mars 2017, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer, et **RÉSOLU**:

- **QUE** le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Les conseillers Jack Edery et Leon Elfassy se sont abstenus de participer aux discussions, de voter ou de tenter d'influencer le vote considérant qu'ils ont un lien de parenté proche avec des personnes faisant parties de la liste des employés cols blancs étudiants pour le Centre Communautaire.

Adoptée

2017-061

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h11.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr. William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp
Me Pierre Tapp, greffier